

Assistant dans les métiers du métal (CCP)



Description

Introduction

En tant qu'assistante ou assistant dans les métiers du métal (CCP), tu participes aux différentes étapes du travail du métal. Tu prépares les pièces avant leur transformation, participes au prémontage de pièces complexes et volumineuses et tu peux également assister au montage final, chez le client. Au sein de l'entreprise, tu joues un rôle important dans la logistique, le transport interne et la manutention des matériaux et des équipements. Pour exercer ce métier, tu dois faire preuve d'habileté manuelle, de précision et respecter les règles de sécurité.

Tâches principales

- effectuer des travaux courants sur des pièces métalliques : découpe sur mesure, dégraissage, protection, ébavurage des arêtes, perçage, etc. ;
- effectuer des travaux simples de soudage et de brasage ;
- prémonter des pièces en atelier ;
- participer au montage final de pièces chez le client ;
- sécuriser la zone de travail.

Lieux de travail

- entreprise de construction métallique ;
- industrie automobile ;
- industrie métallurgique (ateliers d'usinage et de fabrication) ;
- services de maintenance et d'intervention (pièces de rechange sur mesure).

Profil recommandé

- être habile de tes mains ;
- être précis ;
- être consciencieux ;
- avoir le sens des responsabilités ;
- respecter les consignes de sécurité.

Conditions d'accès

avoir réussi au moins 18 modules sur 54 en classe de 5P ou avoir fréquenté une classe d'initiation professionnelle (CIP)

Passerelles

au DAP dans la même spécialité

Formation également disponible en apprentissage pour adultes ; indemnité égale au salaire social minimum non qualifié.

Informations

Type	CCP
Durée	3 an(s)
Régime	Concomitant
Langues	Allemand, Français
Chambre	Chambre des Métiers
Lycées	Lycée du Nord, Lycée privé Emile Metz
Hashtags	#control, #build
Disponible en apprentissage pour adultes	



Permalien: <https://shapeyourfuture.lu/fr/formations/ccp-om>

Document généré automatiquement depuis shapeyourfuture.lu — les valeurs réglementaires (indemnités, SSM, Index) peuvent évoluer.

Indemnités par mois

Année 1	689,21 €
Année 2	1 102,78 €
Année 3	1 378,42 €

Partenaires



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse



**CHAMBRE
DES MÉTIERS**
LUXEMBOURG

**YOU'LL
NEVER
WORK
ALONE.**



CHAMBRE DES SALARIÉS
LUXEMBOURG